



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Montpellier



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Aude

éducation
nationale

Carcassonne, le 8 juin 2018

Mesdames les enseignantes et Messieurs les enseignants
sans poste, ou en position de réintégration ou à temps partiel
sur poste de remplaçant (TRBD, TRBDFC, TRZIL, TR ASH)

Division des personnels
Xavier ROCHEFORT

Affaire suivie par
Maguelonne Costecheque

Téléphone
04 34 42 91 26

ce.dsden11-mouvement@ac-
montpellier.fr

67 rue Antoine Marty
11 816 Carcassonne
cedex 9

18/XR/253MC

Objet : Modalités d'affectation pour la phase d'ajustement du mouvement départemental 2018

PJ : Notice explicative, fiche de vœux (fichier excel), liste des postes

Vous êtes sans poste à l'issue de la phase informatisée du mouvement, vous réintégrez ou bien vous êtes sur un poste de remplaçant et à temps partiel pour l'année 2018-2019.

Vous participez à la phase d'ajustement du mouvement départemental 2018.

Je tiens à attirer votre attention sur les points suivants :

- Cette participation est pour vous obligatoire.
- Les affectations seront prononcées à titre provisoire pour l'année scolaire 2018-2019.
- Vous êtes dans l'obligation de classer tous les postes qui vous seront proposés.
- Dans l'hypothèse de l'impossibilité d'obtenir un de ces postes, vous devez impérativement classer également les 24 zones géographiques du département.

Attention, si vous ne classez pas l'ensemble des vœux géographiques, vous pourrez être affecté(e) sur tout poste à pourvoir.

Vous pouvez en outre, si vous le souhaitez, accompagner vos vœux géographiques des préférences suivantes :

- Une affectation au plus proche de votre domicile, quitte à obtenir un poste fractionné
- Un type de poste (maternelle ou élémentaire, ASH, remplacement)

En tenant compte autant que possible de ces préférences, vous obtiendrez une affectation après la CAPD prévue le 28 juin 2018. Les enseignants restés alors sans poste auront une affectation de rentrée sur la base des vœux géographiques précédemment formulés.

Le retour des vœux s'effectuera jusqu'au mercredi 20 juin minuit.

La division des personnels reste à votre disposition pour toute précision : ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr

Pour le recteur, et par délégation,
la directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Aude

Claudie FRANÇOIS GALLIN